

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1er juillet 2009

OBJET
de la Délibération

**LOGEMENT –
ATTRIBUTION DE
SUBVENTIONS**

Date de convocation du Conseil Municipal

23 juin 2009

Date d'affichage : 23 juin 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, Mmes OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mme LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, M.DERRIEN, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE BOTLAN à M. PARMENTIER

Mme DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO

Mme GUEGUAN à Mme LE STRAT

Absents

M. LE DORZE

M. PARMENTIER

LOGEMENT – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Rapport de Marie-Madeleine DORE-LUCAS

La Confédération Nationale du Logement (CNL) intervient sur les dossiers du logement, HLM et privé, et de la consommation.

Présente dans diverses institutions, elle assure le règlement et le suivi de litiges, le suivi d'états des lieux, participe aux réunions sur les réhabilitations, à la concertation... notamment auprès des particuliers pour échanger et les informer sur les droits et devoirs des locataires.

Depuis 2005, elle tient des permanences sur la Ville de Pontivy, à la résidence du Vélodrome, en fonction des demandes et des réunions sur les réhabilitations.

La Confédération Syndicale des Familles (CSF) intervient dans le domaine de la consommation et du logement.

Elle assure les missions suivantes :

défense des consommateurs,

suivi de dossiers de locataires notamment au moment de travaux : réhabilitation, d'amélioration de l'habitat...

Elle tient des permanences de consommation tous les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois, au 9 rue Jouanno, et des permanences concernant le logement locatif B.S.H. tous les 1^{er} mardi de chaque mois à la résidence de Kéropert.

En 2008, le conseil municipal de Pontivy a voté l'attribution d'une subvention de 175 euros pour chacune de ces deux associations.

Nous vous proposons :

- D'attribuer une subvention de 200 euros à la CNL, au titre de l'année 2009,
- D'attribuer une subvention de 200 euros à la CSF, au titre de l'année 2009.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 2 juillet 2009

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**